



HAL
open science

Faut-il renoncer aux enquêtes d'opinion? Analyse du soutien au financement de la protection sociale

Elvire Guillaud, Michaël Zemmour

► To cite this version:

Elvire Guillaud, Michaël Zemmour. Faut-il renoncer aux enquêtes d'opinion? Analyse du soutien au financement de la protection sociale. LIEPP Policy Brief n°67, 2023, 8 p. hal-04167430v1

HAL Id: hal-04167430

<https://sciencespo.hal.science/hal-04167430v1>

Submitted on 20 Jul 2023 (v1), last revised 10 Oct 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Faut-il renoncer aux enquêtes d'opinion ? Analyse du soutien au financement de la protection sociale

Elvire Guillaud*

Elvire.guillaud@univ-paris1.fr
CES, Université Paris 1;
LIEPP, Sciences Po

Michaël Zemmour*

michael.zemmour@sciencespo.fr
CES, Chaire Esops
Université Paris 1;
LIEPP, Sciences Po

RÉSUMÉ

Les enquêtes d'opinion sur les politiques publiques sont largement utilisées par les chercheurs en sciences sociales et par les décideurs publics. Pourtant, un léger changement de formulation des questions peut considérablement modifier les réponses, et une interprétation hâtive de ces réponses peut conduire les observateurs à une erreur d'appréciation sur l'état de l'opinion publique. Faut-il pour autant renoncer aux enquêtes d'opinion ? En explorant les données du module « Les Français et la protection sociale » du baromètre de la DREES, nous montrons qu'il est possible d'obtenir une interprétation robuste de l'état des opinions sur les politiques publiques. Nous formulons un certain nombre de recommandations, utiles pour l'exploitation du baromètre DREES comme pour celle d'autres enquêtes d'opinion. Ces recommandations peuvent être résumées comme suit : identifier les biais de réponse induits par la formulation des questions, prendre en compte l'aversion au changement des individus, explorer les variations inter-individuelles, exploiter les variations dans le temps, ou encore croiser les questions.

ABSTRACT

Public policy opinion surveys are widely used by social scientists and public decision-makers alike. However, a slight change in the wording of questions can dramatically alter responses, and a hasty interpretation of these responses can lead observers to misjudge the state of public opinion. Does this mean we should abandon the use of opinion surveys? By exploring data from the DREES barometer module "The French people and social protection", we show that it is possible to obtain a robust interpretation of the state of people's opinions on public policies. We make a number of recommendations, which are useful for using the DREES barometer as well as other opinion surveys. These recommendations can be summarized as follows: identify response biases induced by the wording of questions, take account of individuals' aversion to change, explore inter-individual variations, exploit variations over time, or combine survey questions.

** Les auteur.e.s
adhèrent à la charte de déontologie
du LIEPP disponible en ligne et
n'ont déclaré aucun conflit
d'intérêt potentiel.*

Comment citer cette publication :

Elvire Guillaud, Michaël Zemmour, **Faut-il renoncer aux enquêtes d'opinion ? Analyse du soutien au financement de la protection sociale**, *LIEPP Policy Brief*, n°67, 2023-07-22.

Introduction

Pour connaître l'état de l'opinion concernant les politiques publiques, les sondages sont largement utilisés par les chercheurs en sciences sociales et par les décideurs publics. Mais en exploitant une question isolée, pas toujours très bien formulée, les observateurs s'exposent à des interprétations peu fiables de l'état de l'opinion publique. Une légère reformulation de la question peut induire des réponses d'apparence contradictoire, qui prises isolément peuvent conduire à des interprétations diamétralement opposées.

Par exemple, le baromètre DREES 2020 sondant l'opinion des Français sur le système de protection sociale interroge une partie des individus sur leur soutien à la baisse conjointe des prestations sociales et des prélèvements obligatoires : plus de trois-quarts des enquêtés sont opposés à cette baisse. Une autre partie des individus est interrogée, dans le même baromètre, sur la hausse conjointe des prestations et prélèvements : là encore, trois-quarts des réponses sont négatives. Prise isolément, chaque question peut conduire les décideurs politiques à un diagnostic exactement contraire sur le soutien des Français à la protection sociale.

Faut-il pour autant renoncer à l'utilisation des enquêtes d'opinion ? A partir d'une étude poussée des opinions sur le financement de la protection sociale, nous montrons que le baromètre DREES peut être riche d'enseignement quand on l'utilise de manière adéquate [1]. Nous formulons un certain nombre de recommandations, utiles pour l'exploitation du baromètre comme pour l'exploitation d'autres enquêtes d'opinion telles que le sondage post-électoral du CEVIPOF, le European Barometer, ou le World Value Survey largement utilisés par les décideurs publics. Repérer les biais de réponse induits par la formulation des questions, prendre en compte l'aversion au changement des individus, explorer les variations inter-individuelles, exploiter les variations dans le temps, ou encore croiser les réponses aux questions, constituent des éléments méthodologiques simples qui permettent d'obtenir une interprétation robuste de l'état de l'opinion publique.

1. Données et méthode

Le module « Les Français et la protection sociale » du baromètre de la DREES, qui interroge chaque année 4000 individus, présente une innovation intéressante en 2020 : la question du sondage qui cherche à mesurer le soutien des individus au système de protection sociale présente 4 formulations différentes testées sur 4 sous-échantillons de 1000 individus chacun.

Les différentes formulations sont énoncées ci-dessous :

Questionnaire A : *Accepteriez-vous une baisse de la prestation suivante en échange d'une baisse de vos impôts ou de vos cotisations ?*

Questionnaire B : *Accepteriez-vous une hausse de vos impôts ou de vos cotisations pour financer l'augmentation des prestations suivantes ?*

Questionnaire C : *En contrepartie d'une baisse des impôts ou des cotisations, trouvez-vous acceptable de diminuer les prestations suivantes ?*

Questionnaire D : *Parmi les prestations suivantes, lesquelles vous semble-t-il nécessaire d'augmenter, même si cela implique une augmentation des impôts ou des cotisations ?*

Les prestations citées concernent les grands risques sociaux couverts par la protection sociale : maladie, retraite, chômage, famille, handicap et dépendance. On peut décomposer ces changements de formulation en deux : d'une part le retournement de la question qui passe d'une proposition de baisse des prestations (A et C) à une proposition de hausse (B et D). D'autre part, un changement pur de formulation qui consiste à ne pas changer la signification de la phrase mais seulement quelques mots (passage de A à C) ou encore à reformuler entièrement la phrase sans en changer significativement le sens (passage de B à D).

A quel point les réponses sont-elles influencées par la formulation des questions ? Nous étudions les effets de formulation des questions sur les réponses exprimées, en menant une analyse descriptive de la distribution des réponses. Puis nous exploitons la dimension inter-individuelle et la variation dans le temps des réponses à une même question. Enfin, nous analysons les réponses à différentes questions en fonction du profil des enquêtés, ce qui nous permet d'identifier les groupes socio-politiques qui portent les mêmes demandes en matière de protection sociale.

2. Synthèse des résultats

2.1. Les réponses varient selon la formulation de la question

On observe tout d'abord une sensibilité des réponses à la formulation des questions proposant une hausse des prélèvements : la hausse des prélèvements des enquêtés pour financer une hausse des prestations de protection sociale (formulation B) est refusée par une large majorité de répondants, tandis que la hausse des prestations au prix d'une hausse générale des prélèvements (formulation D) est jugée nécessaire par une majorité de répondants. Ce résultat est attendu : les travaux sur les opinions soulignent que les réponses varient sensiblement lorsque les individus sont visés

[1] L'étude complète sur laquelle s'appuie ce Policy Brief est disponible sous forme de document de travail du LIEPP (LIEPP Working Paper n°150 : **Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale : une étude sur les données du baromètre DREES**)

explicitement, c'est-à-dire ici lorsqu'il est précisé qu'ils seront directement impactés par la hausse des prélèvements (Busemeyer, Garritzmann 2018). Cet effet est propre à renverser la majorité des opinions concernant la nécessité d'augmenter les retraites, dans notre exemple. Il convient donc de ne pas surinterpréter les réponses à une question d'opinion isolée.

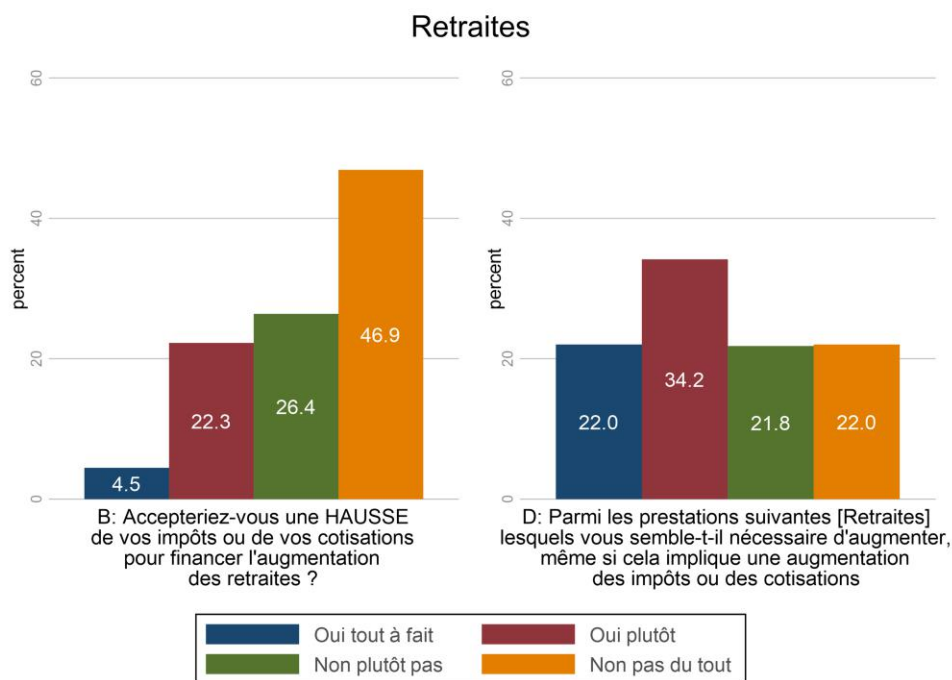
Pour autant, on observe une forte opposition à la baisse conjointe des prélèvements et prestations, indifféremment de la formulation retenue (« vos prélèvements » avec la formulation A, ou « les prélèvements » avec la formulation C). Ainsi placés dans les conditions d'un arbitrage explicite entre prélèvements sociaux et niveaux des prestations, les enquêtés ne montrent aucun signe d'une demande latente de baisse de prélèvements, même lorsqu'il est spécifié qu'il s'agit des prélèvements propres des enquêtés. Cette opposition à la baisse du financement de la protection sociale est particulièrement forte pour les items retraite et santé, qui constituent les deux plus gros budgets du système français. La stabilité des réponses, qui ne sont pas influencées par les formulations, permet une interprétation plus confiante des opinions exprimées.

Enfin, l'avantage du baromètre est qu'il propose des questions qui mettent les individus en situation d'arbitrage, et non face à un choix d'apparence simple : « Êtes-vous pour ou contre la baisse des prélèvements sociaux ? » est une question bien moins intéressante que « Êtes-vous pour la baisse des prélèvements sociaux en échange d'une

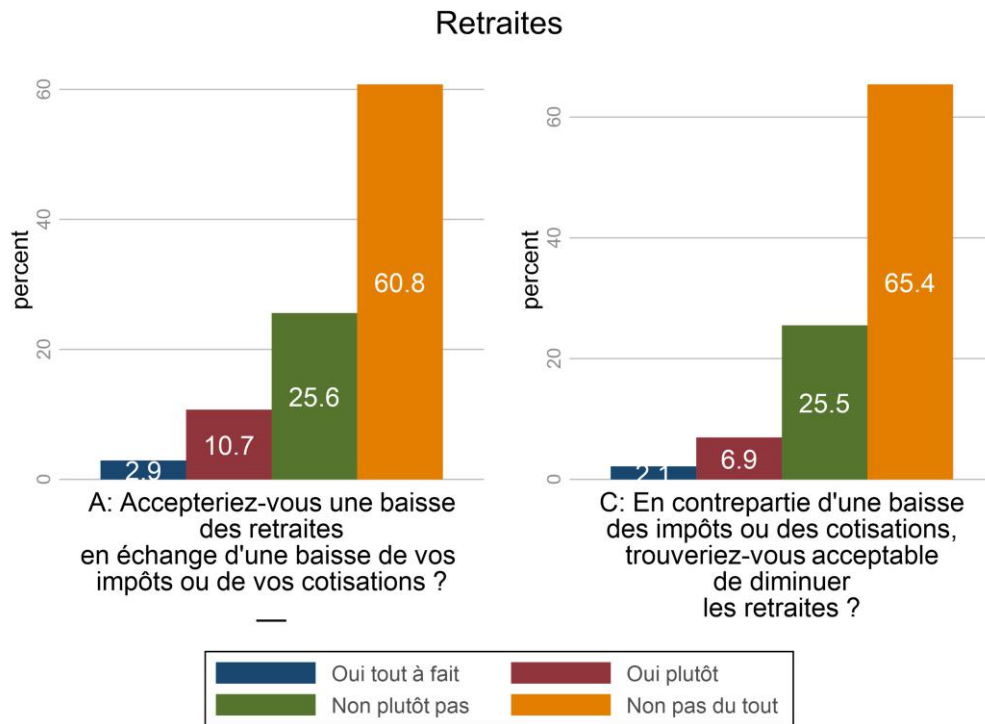
baisse des prestations sociales ? ». L'inconvénient est que cet arbitrage proposé ne correspond pas complètement à la question telle qu'elle se pose en termes de politique publique. Compte tenu des besoins sociaux croissants et des contraintes budgétaires fortes, l'arbitrage réel serait mieux exprimé par la formulation suivante : « Seriez-vous prêt à une augmentation de vos prélèvements et des dépenses pour maintenir le niveau des prestations sociales ? ».

La comparaison entre la proposition de baisse (formulation A) et la proposition exactement symétrique de hausse (formulation B) est riche d'enseignement : quel que soit le sens de la réforme proposée, plus des trois-quarts des enquêtés rejettent la proposition (en répondant « non, plutôt pas » ou « non, pas du tout »). Cela laisse à penser que les individus ont un fort attrait pour le *statu quo* : ils ne soutiennent ni la hausse, ni la baisse. Reste à savoir si ces réponses constituent de réelles opinions.

Un biais bien connu des enquêtes déclaratives est l'imposition de problématique : l'interprétation des réponses diffère selon qu'elles ont trait à des sujets largement présents dans le débat public ou, au contraire, sur lesquels les enquêtés ne s'interrogent pas (Bourdieu 1973). Ainsi, ce biais de *statu quo* que nous observons peut-il avoir plusieurs interprétations (Gaxie 1990) : les enquêtés sont-ils défiants vis-à-vis des propositions de réformes en général (aversion au changement), jugent-ils la situation actuelle satisfaisante (réel goût pour le *statu quo*), ou bien sont-ils simplement



Source : Baromètre d'opinion DREES



Source : Baromètre d'opinion DREES

prudents dans leurs réponses face à des questions insuffisamment précises (prudence tactique) ? Le baromètre étudié ne nous permet pas de trancher entre ces trois alternatives.

2.2. Variations inter-individuelles ou intertemporelles : une interprétation robuste

L'utilisation des niveaux de réponse est possible quand toutes les formulations conduisent à conforter une même interprétation. Dans notre exemple, on peut facilement conclure qu'il n'y a pas de signe annonciateur d'une « révolte du cotisant », ni de demande de réduction forte de la prise en charge des risques sociaux : aucune des formulations étudiées ne permet de retenir cette hypothèse. Au-delà d'une attraction généralisée des individus vers le *statu quo*, les propositions de baisse conjointe des prélèvements et prestations recueillent davantage d'opposition que les propositions de hausse des prélèvements et prestations. Pour le risque vieillesse, 86% (formulation A) à 91% (formulation C) des individus se déclarent opposés à une baisse, tandis que 44% (formulation D) à 73% (formulation B) se déclarent opposés à une hausse. Cet écart est particulièrement marqué pour les retraites présentées ici, mais nous l'observons pour tous les grands risques sociaux : dans le cas de la maladie, 85% des répondants se disent opposés à une baisse (A et C), tandis que 64% à 82% sont opposés à une hausse (D et B, respectivement).

Au-delà de la question délicate du niveau des opinions, le baromètre permet une analyse précise des variations d'opinion dans le temps ou entre individus. La polarisation des réponses, selon les caractéristiques socio-démographiques des individus, est peu influencée par la formulation des questions. Les femmes, les seniors, les faibles revenus, les moins diplômés, les chômeurs et les inactifs, davantage que les salariés du public ou du privé, expriment un plus fort soutien au système de protection sociale : la probabilité qu'ils refusent une baisse ou acceptent une hausse des prestations et prélèvements est plus importante. Nos résultats correspondent dans l'ensemble à ceux de la littérature sur le soutien à la redistribution (Guillaud 2013). Ces travaux ne traitent pas spécifiquement de la protection sociale mais des politiques de redistribution. Pourtant, les déterminants socio-démographiques du soutien sont les mêmes : la protection sociale est aussi perçue comme redistributive, en plus de son rôle assurantiel de couverture du risque.

Le baromètre étant disponible sur la période 2000 à 2020 avec une formulation unique (questionnaire A), il est également possible d'interpréter les changements d'opinion dans le temps. Sur l'ensemble de la période, on observe une opinion de plus en plus opposée à une baisse du couple prélèvement/prestation sociale, pour toutes les grandes familles de risque (maladie, retraite, chômage, famille, handicap et dépendance). Sans interpréter le niveau de cette opposition une année

donnée, la tendance est remarquable : les risques handicap et dépendance, par exemple, qui étaient les moins soutenus au sein de la population au début des années 2000, deviennent les troisième et quatrième risques les plus soutenus en 2020.

2.3. Interpréter l'opinion publique à partir du croisement des réponses

Le grand nombre de questions présentes dans les enquêtes d'opinion incite à croiser les réponses pour mieux cerner l'opinion des individus. C'est ce que nous faisons avec le baromètre DREES en utilisant une batterie de questions portant sur le niveau du financement de la protection sociale, l'arbitrage entre réduction du déficit de la sécurité sociale et maintien du niveau actuel des prestations sociales, le niveau des cotisations patronales, la baisse conjointe des prélèvements et prestations chômage, le ciblage des allocations chômage, et des variables socio-démographiques (revenu, diplôme, âge, sexe, statut d'emploi). Nous cherchons notamment à identifier les liens entre acceptation des prélèvements, opinion sur les critères d'éligibilité aux prestations sociales (inclusives ou exclusives) et situation personnelle des individus.

L'analyse en composantes multiples (ACM) permet de regrouper les réponses à différentes questions en fonction du profil des enquêtés et de visualiser les opinions proches les unes des autres. Identifier les profils d'individus est d'autant plus intéressant que les décideurs publics font face à des groupes socio-politiques plus ou moins organisés, dont ils tentent ou non de satisfaire les attentes, plutôt qu'à un score global d'opinion publique (Amable, Guillaud, Palombarini 2012).

Nous identifions trois pôles d'opinion :

- Un premier groupe se définit par un soutien fort à la protection sociale : il regroupe des individus qui considèrent que les prestations sociales doivent être inclusives, que leur niveau doit être maintenu ou augmenté, et que les cotisations patronales doivent être augmentées. Ce groupe est composé de personnes plus précaires que la moyenne (faibles revenus, chômeurs), plus féminin et moins diplômé (davantage d'individus titulaires d'un CAP ou d'un BEP ou de diplômés inférieurs au bac). De plus, on y retrouve davantage de parents seuls, d'inactifs et d'ouvriers.

- Un deuxième groupe se caractérise par une aversion au changement (ou une attraction au *statu quo*) : ces individus expriment un plus faible soutien au maintien des prestations ou une indécision quant à leur niveau. Ils considèrent le niveau actuel de financement de la protection sociale comme

normal, ne souhaitent pas de changement à propos du montant des cotisations patronales et sont plutôt favorables à un système mixte qui cible les prestations sur les personnes qui cotisent, tout en assurant un minimum de ressources pour les autres. Si l'opinion générale portée ici est clairement identifiée, il est difficile de définir ce groupe socio-démographiquement. On peut en déduire que c'est une position moyenne, partagée de manière uniforme. Les hauts diplômés ainsi que le quatrième quintile de niveau de vie sont néanmoins légèrement surreprésentés dans ce groupe.

- Un troisième groupe est favorable à une baisse des dépenses : ces individus associent baisse des prestations et baisse des cotisations patronales, et sont favorables à une exclusivité des prestations chômage pour les seuls cotisants. La réduction des déficits apparaît ici comme une priorité, au détriment du maintien des prestations. On retrouve dans ce groupe, davantage masculin, des hauts niveaux de revenus, des agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et des employeurs.

Conclusion et préconisations

Les tests réalisés en exploitant les différentes formulations du baromètre de la DREES et sa dimension temporelle nous conduisent à formuler plusieurs recommandations sur l'utilisation des données d'enquête. Si la littérature s'accorde sur le fait que placer les individus en face d'arbitrages est sans doute plus judicieux que de les confronter à des questions simples mais sans enjeu apparent, l'interprétation des réponses n'est pas pour autant évidente. Nous avons montré que le choix des questions influait largement sur les réponses, rendant l'interprétation des niveaux de réponse hasardeuse. Lorsque plusieurs formulations de la même question co-existent dans le sondage, il est aisé d'identifier les biais de réponse induits par la formulation des questions. Au-delà, comprendre l'aversion au changement des individus, notamment sur des sujets absents du débat public, nécessite une batterie de questions ouvertes généralement absentes des enquêtes d'opinion. Comment produire une évaluation robuste de la soutenabilité d'une politique publique, lorsque les données d'enquête sont insuffisantes pour maîtriser ces biais de réponse ? Nous suggérons de concentrer l'analyse sur les variations inter-individuelles ou intertemporelles, et de croiser les réponses afin de mettre en évidence des pôles d'opinion distincts. Identifier les groupes socio-politiques dont les attentes sont clairement définies représente sans doute l'information la plus importante pour un décideur politique.

Références

- AMABLE, B., GUILLAUD, E., & PALOMBARINI, S. (2012). *L'Économie politique du néolibéralisme. Le cas de la France et de l'Italie*. Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, Paris.
- BAUDOIN, Florian, GUILLAUD, Elvire, ZEMMOUR, Michaël. (2023). Les déterminants du soutien au financement de la protection sociale : une étude sur les données du baromètre DREES, *Sciences Po LIEPP Working Paper* n°150.
- BOURDIEU, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les temps modernes*, 378, 1292-1309.
- BUSEMEYER, M. R., & GARRITZMANN, J. L. (2018). Public opinion on policy and budgetary trade-offs in European welfare states: Evidence from a new comparative survey. In *Political Budgeting Across Europe*, 83-101. Routledge, London.
- GAXIE, D. (1990). Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesure des opinions. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81(1), 97-112.
- GUILLAUD, E. (2013). Preferences for redistribution: an empirical analysis over 33 countries. *The Journal of Economic Inequality*, 11, 57-78.

Dernières publications LIEPP Policy Briefs :

- BOUCHET, Célia, Nicolas DUVOUX. **Did the Covid-19 pandemic create poverty in France?** Sciences Po LIEPP Policy Brief n°65 bis, May 2023.
- BOUCHET, Célia, Nicolas DUVOUX. **La pandémie de Covid-19 a-t-elle créé de la pauvreté en France ?** Sciences Po LIEPP Policy Brief n°65, May 2023.
- SALESSE, Camille. **Des cocktails délétères : Les inégalités d'exposition aux pollutions de l'air en France.** Sciences Po LIEPP Policy Brief n°64, March 2023.
- MAVROT, Céline, Fritz SAGER, Markus HINTERLEITNER, David KAUFMANN, Martin GROSJEAN and Thomas STOCKER, **Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°63, February 2023.
- DE SOUSA, José, Guillaume HOLLARD, **Ces petites différences de genre qui deviennent grandes : le rôle de la compétition**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°62, January 2023.

Dernières publications LIEPP Working Papers :

- GRAVOIN, Pierre, LE GALL, Rémi. **Automatisation de la solidarité : l'impossible réforme ?** Sciences Po LIEPP Working Paper n°146, July 2023.
- THIEBAUT, Cyrille, FRIEDERIKE Richter, SAFRA, Lou. **Saisir les opinions au-delà de la moyenne : La perception des enjeux de défense en France dans le contexte de la guerre en Ukraine.** Sciences Po LIEPP Working Paper n°145, June 2023.
- MORENO-MEDINA, Jonathan, OUSS, Aurélie, BAYER, Patrick, BA, Bocar. **Officer-Involved: the media language of police killings.** Sciences Po LIEPP Working Paper n°144, May 2023.

Dernières publications LIEPP Fiches méthodologiques :

FERRAGINA, Emanuele. **Analyse historique comparée**. LIEPP Fiche méthodologique n°24, May 2023.

ANDRÉ, Mathias. **Microsimulation**. LIEPP Fiche méthodologique n°21, May 2023.

PLUYE, Pierre. **Les méthodes mixtes**. LIEPP Fiche méthodologique n°19, May 2023.

GIVORD, Pauline. **Méthodes d'appariement**. LIEPP Fiche méthodologique n°17, May 2023.

HALPERN, Charlotte. **Entretiens de groupe**. LIEPP Fiche méthodologique n°16, May 2023.

FOUGERE, Denis, JACQUEMET, Nicolas. **La régression sur discontinuité**. LIEPP Fiche méthodologique n°13, May 2023.

FOUGERE, Denis, Nicolas JACQUEMET. **Méthode des doubles différences (difference-in-differences)**. LIEPP Fiche méthodologique n°9, May 2023.

FISCHER, Nicolas. **Observation Directe et Ethnographie**. LIEPP Fiche méthodologique n°7, May 2023.

JACQUEMET, Nicolas. **Testing (ou méthode d'étude par correspondance)**. LIEPP Fiche méthodologique n°5, May 2023.

PIN, Clément. **L'entretien semi-directif**. LIEPP Fiche méthodologique n°3, May 2023.

BARONE, Carlo. **Essais Randomisés Contrôlés**. LIEPP Fiche méthodologique n°2, May 2023.

Ces fiches méthodologiques sont également disponibles en langue anglaise sur le site du LIEPP.



Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex). Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir de l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).

www.sciencespo.fr/liepp

[@LIEPP_ScPo](https://twitter.com/LIEPP_ScPo)

Si vous voulez recevoir les derniers échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : liepp@sciencespo.fr

Directrice de publication :
Anne Revillard

Edition et maquette :
Andreana Khristova
Ariane Lacaze

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61